

LA « ROUTE QUI PARDONNE »

Chaque année, 40 000 personnes meurent sur les routes des 15 pays de l'Union Européenne. Empêcher, ou tout du moins réduire, ce carnage nécessite que les constructeurs automobiles, les autorités routières et les usagers de la route assument chacun leur part de responsabilité pour améliorer la sécurité.

Une décision de conduite environ sur 500 est erronée et peut avoir des conséquences tragiques, même pour des conducteurs sobres, responsables, respectant les limitations de vitesse et ayant attaché leur ceinture de sécurité.

Tous ceux qui s'intéressent à la sécurité routière savent bien qu'un accident a pratiquement toujours des causes multiples. S'il est tout à fait exact que, dans la quasi-totalité des cas, une ou plusieurs fautes de comportement peuvent être mises en évidence, ceci ne signifie en aucun cas que seulement 10 % sont attribuables au réseau routier ou à l'état du véhicule. Chacun sait que, lorsqu'on remplace une route par une autoroute, le taux d'accident est divisé par 4 ou 5.

Pourtant, ce sont les mêmes conducteurs, avec les mêmes défauts, qui circulent sur l'une et sur l'autre. Entre les deux taux d'accidents, il n'y a eu que l'infrastructure de changée. Le même constat vaut pour les politiques de modération de la circulation en agglomération. » Les réflexions menées par les pays qui ont les meilleurs résultats dans le domaine de la sécurité routière mettent l'accent sur le rôle essentiel que peut et doit jouer l'amélioration de l'infrastructure pour réduire le nombre et la gravité des accidents. Le but qu'ils poursuivent désormais est de concevoir et de réaliser des infrastructures qui « pardonnent » dans toute la mesure du possible les fautes que les conducteurs ne manqueront pas de commettre même s'il faut bien entendu chercher à ce qu'il y en ait le moins possible.

Il appartient à tout conducteur de participer à l'amélioration des infrastructures routières en informant les autorités compétentes de toutes les difficultés rencontrées, point dangereux, entretien des routes.... Votre automobile club peut être un relais.